

# À l'INRP, de la fiche

## Priorités et orientations documentaires

Il faudra ensuite procéder à la mise en œuvre des programmes nécessaires pour travailler dans le système universitaire de documentation et c'est seulement à ce moment là que nous serons prêts pour le déploiement. Aussi, souhaiterions-nous que le calendrier ne soit pas trop figé car mener les deux opérations de front serait un défi difficile à relever... sans compter la gestion du quotidien.

S. Desseigne

 sophie.desseigne@univ-fcomte.fr

\* 1993 : mise en place d'un réseau de cédéroms bibliographiques déployé dans l'université (80 accès dans les laboratoires et autres services), accessible via le net depuis 2000.

1994 : mise en place d'un SIGB (AB6) et création du réseau documentaire bisontin en collaboration avec la bibliothèque municipale de Besançon (le catalogue commun est riche de 735 000 notices dont 306 000 du SCD)

Depuis 1995, 170 000 notices ont été rétro-converties (40 000 environ devraient figurer dans le système universitaire de documentation)

Depuis 1999, l'offre électronique (bases de données et revues en texte intégral) via notre serveur web, se développe de plus en plus, notamment grâce aux achats négociés en consortium (*Current Contents*, *Elsevier*, *Academic Press*...)

Claude Oytana, président

de l'Université de Franche-Comté...

et du conseil d'administration

de l'Agence bibliographique

de l'enseignement supérieur

Sophie Desseigne, directrice

du service commun de la documentation

SCD © 03 81 66 51 21  51 18

 32 rue Mégevand BP 1057

25001 BESANÇON CEDEX

### La mission, les activités et l'organisation de l'INRP

ont été précisées (BO n° 4) en janvier 2000. Sous la tutelle des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'ensemble du territoire national, notamment avec les instituts universitaires de formation des maîtres – IUFM –, en liaison avec le Centre national de documentation pédagogique – CNDP –, l'INRP assure, entre autres, la conservation et le développement de ses collections muséographiques et bibliographiques ; il les met à la disposition du public, en particulier par l'intermédiaire du Musée national de l'éducation, de la bibliothèque et de ses centres documentaires.

La bibliothèque et les centres documentaires assument les missions de collecte, traitement, conservation et mise à disposition des outils d'appui à la recherche que représentent les fonds documentaires de l'INRP. La gestion et l'accroissement des actuels 580 000 volumes et 5 000 titres de périodiques, dont 800 vivants, sont assurés par moins de 30 titulaires et une dizaine de contractuels. Au-delà de sa vocation à servir les équipes de chercheurs implantées ou associées à l'INRP, l'ensemble documentaire dessert aussi l'ensemble du public national et international des chercheurs en éducation et les acteurs du monde éducatif, tutelle comprise. La bibliothèque, depuis une dizaine d'années, s'est restructurée autour de ses spécialisations et s'est impliquée dans les réseaux documentaires nationaux : déjà dépositaire du dépôt légal relatif à l'éducation et à la formation depuis 1926, la bibliothèque est plus récemment devenue centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique, CADIST, en sciences de l'éducation\* en 1991 ; elle participe au prêt entre bibliothèques et avait intégré le réseau du catalogue collectif national des publications en série en 1991. L'INRP adhère au réseau BN-Opale depuis 1994 et est pôle associé à la Bibliothèque nationale de France depuis 1996.

Une nouvelle étape a été amorcée en 1997 avec la mise en place de l'informatisation



La jeune institutrice : historiette morale et récréative dédiée aux jeunes personnes, par Mistriss HOFLAND, traduite de l'anglais, Paris, 1827.

intégrée au sein des services documentaires, via le système informatisé de gestion de bibliothèque Loris.

Parallèlement, l'offre bibliographique s'est enrichie de 20 cédéroms, et plus d'une cinquantaine de périodiques spécialisés sont aujourd'hui consultables en ligne sur l'intranet de l'établissement. Sur de nombreux points, il s'est agi d'un saut direct du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, sans l'étape des modernisations classiques de bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle. L'INRP\*\* est ainsi passé directement de la fiche cartonnée au catalogage partagé en réseau...

### Le local et le réseau

L'articulation entre le travail sur nos fonds spécialisés et leur mise à disposition au sein des réseaux se trouve au cœur de nos préoccupations et de nos collaborations. Organisation interne, formation des personnels, aménagement du circuit des documents, acquisition et traitement des collections, infor-

# cartonnée au catalogage partagé à l'Institut national de recherche pédagogique

matique locale, mise en valeur des fonds, services aux publics : la majorité des tâches quotidiennes sont partie prenante, par un biais ou par un autre, de la réflexion sur les liens entre le local et le réseau.

À l'heure du **basculé dans le système universitaire de documentation des bibliothèques cataloguant dans BN-Opale**, une occasion d'envergure nous est par exemple donnée de revisiter l'ensemble des questions concernant le signalement commun et à distance de nos fonds.

Élargir l'accès commun aux références bibliographiques, et par-là aux documents eux-mêmes, nous paraît indissociable de l'effort parallèle fourni pour étoffer notre propre catalogue local en ligne. Le catalogue commun des ressources documentaires de l'INRP propose actuellement d'accéder aux 44 000 notices couvrant les documents en magasins traités depuis 1995, tous les documents en libre accès répartis dans trois salles et environ 70 % des titres de périodiques. Ce catalogue s'accroît quotidiennement au-delà des nouvelles acquisitions, puisque tous les ouvrages demandés en communication y sont aussi saisis de manière brève, en attendant leurs signalements plus développés issus des conversions rétrospectives.

## Élargir l'offre de signalement

La bibliothèque et les centres documentaires de l'INRP ont en effet entrepris leur première conversion rétrospective en 1999 dans le cadre d'un marché diligenté par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation. Les notices, dérivées de la BNF ou créées par le prestataire sont ainsi versées directement dans le catalogue local ainsi que dans le système universitaire de documentation.

Ce chantier, mené sans fermeture des locaux, a concerné 40 000 notices. Nous avons privilégié les tranches chronologiques permettant d'opérer la jonction avec les notices déjà informatisées, afin d'assurer une continuité de la couverture de notre OPAC\*\*\*. C'est ainsi qu'il donnera bientôt accès aux notices traitées depuis 1970 pour la bibliothèque et depuis 1960 pour un des centres documentaires.

Les résumés succincts des années 70 et 80 propres à la bibliothèque sont saisis par nos

soins dans une zone de donnée locale des notices rétroconverties, afin de conserver les indications supplémentaires qu'ils apportent généralement sur la nature du document, sa structure ou son dépouillement par chapitre. Les suites de cette rétroconversion nous amènent aussi à approfondir notre travail de corrélation entre les différents systèmes d'indexation cohabitant dans l'ensemble documentaire. En effet, selon leurs strates chronologiques et géographiques, les fichiers sur papier utilisaient des indexations diverses, spécialisées ou plus généralistes, hiérarchisées ou plates, spécifiques à l'INRP ou non. Certains de ces systèmes d'indexation sont représentatifs de la construction des sciences de l'éducation et recèlent une portée historique non négligeable.

Ce travail de longue haleine a été initié lors de l'adoption du langage RAMEAU à la bibliothèque et se poursuit entre d'autres systèmes d'indexation au gré des évolutions informatiques des accès matières.

La réflexion sur les passerelles que nous pouvons bâtir entre indexations utilisées hier et aujourd'hui à l'INRP, grâce par exemple à un système local de renvois, est sous-tendue par un double objectif : d'une part, conserver la mémoire linguistique structurelle d'un établissement, pour témoigner de l'état d'avancement d'un champ spécialisé de recherche à une époque donnée ; d'autre part, faciliter la continuité des recherches documentaires de nos lecteurs, en leur proposant des points de rebond sur les accès d'indexation.

## Diversifier les accès : décrire, indexer, résumer...

Dans le même esprit, une de nos orientations actuelles repose sur la multiplicité et la complémentarité des accès aux notices, sans pour autant altérer leur sens ni nuire à leur cohérence. En tant qu'ensemble documentaire d'un établissement de recherche, nous souhaitons ainsi **mettre l'accent sur le lien entre documentation, recherche et valorisation de la recherche**. C'est dans cet objectif que nous valorisons les notices que nous produisons ou que nous intégrons dans le catalogue de l'INRP, via notamment l'adjonction d'une indexation spécialisée en éducation et d'un résumé.

Afin de protéger ces informations lors des imports de notices provenant des réseaux, nous avons paramétré des zones de données locales spécifiques dans le bloc 9 du *format UNIMARC*, en veillant à ne pas utiliser celles déjà destinées à d'autres desseins par nos partenaires. Il ne s'agit bien sûr pas d'enrichir toutes les notices des documents que nous traitons, mais d'opérer un choix à partir de critères relevant notamment de « l'actualité » du document, de sa typologie et de sa nature. Nous conservons par exemple un nombre important de documents scolaires et parascolaires : ces documents *primaires* nourriront une part de la recherche de demain, comme ceux d'hier nourrissent en partie celle d'aujourd'hui. **Les documents primaires ne jouent donc pas dans nos fonds le même rôle que les documents secondaires, eux-mêmes produits d'une recherche.**

La plupart des notices valorisées sont exportées vers la banque de données *Émile I\*\*\** gérée par la bibliothèque et certaines d'entre elles s'intègrent sous forme abrégée dans la partie bibliographique de la revue *Perspectives documentaires en éducation*, éditée par l'INRP. Mais quelle que soit leur destination finale, toutes les valorisations de notices effectuées par l'équipe de l'ensemble documentaire depuis 1998 sont saisies dans un logiciel unique, le SIGB *Loris*, et sont consultables sur le web du catalogue commun des ressources documentaires de l'INRP.

Lorsque nous valorisons des notices, nous utilisons en complément de RAMEAU l'indexation hiérarchisée du *Thesaurus européen de l'éducation* (TEE) : thesaurus multilingue spécialisé, le TEE constitue le langage commun à toutes les bases de données de l'Institut.

Les résumés produits sont de type informatif. Des recommandations relatives notamment à leur taille et à leur facture sont émises pour veiller à une cohérence d'ensemble. Il est ainsi préconisé d'employer des noms propres et une terminologie du langage naturel qui n'apparaisse nulle part ailleurs dans la notice bibliographique, afin de pouvoir aussi utiliser ces termes comme critères d'interrogation. Cela aide à élargir le spectre de la recherche documentaire dans le catalogue informatisé et peut en partie pallier certaines limites inhérentes à l'indexation.

Dans notre esprit, le signalement des fonds documentaires dans les réseaux .../...



*Jeu du coquelicot - Gravure dans « Les jeux champêtres des enfants » par Mme la COMTESSE DE GENLIS, Paris, [vers 1825] - INRP*

.../... À l'INRP

Anne-Marie Perrin-Naffakh  
directrice de l'INRP  
Marie-Louise Soula  
directrice de la bibliothèque  
INRP ☎ 01 46 34 90 62  
🌐 www.inrp.fr  
📍 29 rue d'Ulm  
75230 PARIS CEDEX 05

constitue la première des mises en valeur des collections de l'établissement. L'objectif des enrichissements de notices vise ensuite à compléter en l'affinant la description intellectuelle du document, pour *in fine* proposer des outils supplémentaires grâce auxquels le public décide de consulter, d'emprunter ou de demander l'envoi du document.

Il s'agit par conséquent de développer en aval les services aux publics sur place et à distance, en renforçant notamment le prêt entre bibliothèques et en mettant en œuvre des services personnalisés, telle que par exemple la diffusion sélective d'information.

Les questions liées au projet de délocalisation totale des sites parisiens nous plongent au cœur des questions d'avenir.

Nous sommes conscients que l'équilibre de nos missions repose sur la résolution d'équations auxquelles est confrontée la majorité des bibliothèques et services documentaires. Citons pour conclure celles d'entre elles qui nous tiennent particulièrement à cœur actuellement : comment penser conjointement la globalité de notre travail, qui se développe à l'échelle de décennies, et la réalité quotidienne de tâches et de services qui s'évaluent au jour le jour ? Comment résoudre l'équation des ambitions et des moyens sans hypothéquer les notions d'avenir et de qualité ?

Chantal Sibille  
Bibliothèque de l'INRP  
☎ 01 46 34 90 67 📠 01 44 07 30 84

\* Cf. **La liste des CADIST** dans le n° 16 d'*Arabesques*

**\*\* Héritier du Musée pédagogique créé en 1879 par Jules Ferry**, l'INRP est aujourd'hui un établissement public national à caractère administratif, dont les missions, définies par le décret du 5 mars 1993 modifié par celui du 14 janvier 2000, couvrent les champs de la recherche en éducation ; pour tous les niveaux d'enseignements, en formations initiales et continues, il a vocation notamment à mener des travaux sur les méthodes éducatives, réunir et diffuser les résultats de la recherche en éducation, évaluer les innovations en matière pédagogique, concevoir et réaliser des enquêtes sur les acquis des élèves et l'évolution du système éducatif, participer à la formation des personnels de l'éducation nationale.

L'INRP, qui comprend environ 300 personnes ainsi qu'un réseau d'enseignants associés, est doté d'un site principal à Paris et d'implantations à Montrouge [nouvelles technologies et éducation], Rouen [salles d'exposition du musée] et Mont-Saint-Aignan [collections et documentation du musée] et Saint Fons [missions « vie scolaire et citoyenneté », « enseignement scolaire », « innovation et recherche », certains chercheurs des départements thématiques et centre documentaire].

\*\*\* **OPAC** 🌐 <http://biblio.inrp.fr:8181/>  
**ÉMILE 1** : BDD bibliographique généraliste en éducation, consultable sur le web.

Chantal Sibille  
✉ csibille@inrp.fr

## Un SICD nouveau\* est arrivé

Par convention (du 26 oct. 2000) entre l'Université Lumière-Lyon 2, l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et l'École normale supérieure de lettres et sciences humaines, à laquelle elle est rattachée,

la « **Bibliothèque interuniversitaire de recherche en lettres et sciences humaines\*\* de Lyon** », gère

« la bibliothèque universitaire de recherche prévue par la convention de délocalisation » de l'ENS et « la bibliothèque de recherche commune aux établissements contractants ». Elle « favorise la coordination documentaire des établissements de l'agglomération lyonnaise ».

Parmi les trente membres de son Conseil de coopération documentaire, « les représentants de l'ENS peuvent [...] assurer une coordination avec l'Institut national de recherche pédagogique » – INRP\*\*\*

\* Le service interétablissements de coopération documentaire de Lyon s'ajoute aux SICD de quatre autres villes universitaires de province : Bordeaux, Grenoble, Montpellier et Toulouse.

\*\* **Géographie. Histoire** (sauf histoire de l'art et archéologie). **Langues** (sauf langues slaves et orientales). **Lettres. Philosophie. Sciences du langage.**

\*\*\*Nommée en 2000 directrice de l'INRP, Anne-Marie Perrin-Naffakh a pour mission de « recentrer la politique scientifique, [...] mettre en œuvre une gestion [...] rigoureuse ; ... assurer à la fin 2002 le transfert des implantations parisiennes sur le site de Lyon. » *La lettre de l'éducation*, n° 317, 2 oct. 2000.